

COMMUNIQUÉ



FONDATION EUROPÉENNE
pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Les adieux du directeur

Il m'est malheureusement impossible d'écrire personnellement à tous ceux qui m'ont accompagné au cours de ces 14 dernières années mais je tiens à remercier aujourd'hui toutes les personnes grâce auxquelles cette expérience a été si enrichissante sur le plan personnel. Le but premier de la Fondation est de mettre en place, en travaillant en partenariat, de meilleures conditions de vie et de travail pour tous les citoyens de l'Europe : c'est à cela qu'œuvrent notre personnel, les membres de notre Conseil d'administration qui représentent les partenaires sociaux et les administrateurs actifs dans les États membres et à la Commission européenne, ainsi que les experts et spécialistes, présents dans toute l'Europe et au-delà. Il est très gratifiant de voir que grâce au travail de la Fondation sur le double thème des conditions de vie et des conditions de travail et à une étroite collaboration avec le personnel des institutions et des organes de l'Union européenne, des mesures ont pu être mises en place, aussi bien sur le plan politique que sur le terrain. La Fondation joue maintenant un rôle essentiel dans le domaine des conditions de travail et des relations industrielles, des conditions de vie et de la participation à la société, et un rôle, très important aussi, dans la compréhension de la relation entre le temps passé au travail, à la maison, réservé aux loisirs ou dédié au bien-être social. C'est grâce aux efforts d'une équipe internationale,



Directeur Clive Purkiss

conscientieuse et engagée, travaillant avec un réseau étendu d'experts et de praticiens spécialisés dans ces domaines, que notre position a pu être consolidée au fil des ans. Regardant vers l'avenir - vers l'élargissement et les nouveaux défis - il semble évident que l'Europe aura, plus que jamais, besoin d'idées nouvelles et novatrices, afin de résoudre les problèmes cruciaux de l'emploi, de l'égalité des chances, du maintien de la cohésion au sein de la société. La Fondation a déjà prouvé sa capacité à agir dans ce domaine en favorisant un débat ouvert, en formulant des conseils avisés en matière de politique et en établissant des règles de bonne procédure.

Clive Purkiss
Directeur

Des travailleurs vieillissants

Organisée par la Fondation et les ministères finlandais des Affaires sociales et de la Santé, du Travail et de l'Éducation, ainsi que par l'Institution d'Assurance sociale et l'Institut central pour la Retraite, une conférence importante – Stratégies actives pour une force de travail vieillissante – se tiendra à Turku les 11-13 août prochains pendant la présidence finlandaise.

Cette conférence reprendra les points soulevés dans les conclusions du Conseil européen de Vienne (décembre 1998) et les lignes directrices pour la politique européenne de l'emploi de 1999 qui soulignent la nécessité d'améliorer les opportunités d'emploi pour les travailleurs plus âgés.

La conférence envisagera le développement d'approches plus intégrées des politiques publiques afin de promouvoir les opportunités d'emploi pour la main-d'œuvre vieillissante des

États membres. Les analyses des stratégies actives et leur évaluation couvriront les politiques actives du marché du travail et du bien-être pour une réintégration professionnelle, ainsi que les politiques de formation et de santé destinées à préserver l'employabilité des travailleurs plus âgés. Alan Walker, auteur de *La gestion d'effectifs vieillissants – Guide de bonnes pratiques*, publié par la Fondation, prononcera lors de la conférence le discours-programme qui décrira un cadre européen et la raison d'être de politiques tournées vers la main-d'œuvre vieillissante.

Les groupes de travail évalueront des initiatives spécifiques, telles que : retraite à temps partiel ; mesures de réintégration des chômeurs de longue durée ; amélioration de la structure des emplois et des conditions de travail ; et mesures de rapprochement de l'emploi et de l'entraide.

Dans ce numéro

La présidence finlandaise • Rapport de l'EPOC • Nouvelles mesures d'encouragement pour la durabilité
Conférence de l'IREC

Mesures d'encouragement pour l'environnement

La troisième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, organisée par l'OMS, s'est tenue les 16-18 juin à Londres. Elle a réuni les ministres des Transports, de l'Environnement et de la Santé de 51 pays dans le but de promouvoir l'"action par le partenariat" et de convertir "la rhétorique du développement durable" en engagements concrets et objectifs clairs.

Directeur des recherches chargé du développement durable, Henrik Litske représentait la Fondation qui a été impliquée dans les nombreux préparatifs et l'importante consultation qui ont précédé la conférence.

Nouvelles approches

La Fondation a présenté ses résultats relatifs à l'élaboration de mesures d'encouragement économique pour motiver les entreprises à améliorer le niveau d'hygiène du milieu au-delà des exigences minimum de la législation. Les mesures d'encouragement économique ne sont pas neuves – l'assurance couvrant les accidents du travail, qui applique la gradation des primes selon les rapports d'accidents, est utilisée depuis plus d'un siècle. Ces méthodes présentent toutefois de sérieux défauts intrinsèques. Henrik Litske souligne la nécessité, pour réduire le taux d'accident, de développer de nouveaux instruments qui pourront soutenir les processus de conception et de planification des entreprises de manière positive. Selon Litske, les mesures d'encouragement économique pourraient – si elles étaient correctement conçues – jouer ce rôle.

L'approche de la Fondation vis-à-vis des mesures d'encouragement économique propose une gradation des primes reposant

sur le calcul des risques existants et futurs – les entreprises se voient attribuer une prime brute, puis proposer des possibilités de réduction de prime ou bonus. Par exemple, une prime brute serait attribuée aux entreprises se rapprochant des exigences minimum de la législation en matière de santé et de sécurité – des réductions de prime pourraient être proposées à celles dépassant ces exigences.

Les bonus spécifiques peuvent être conçus à un niveau central pour aborder les problèmes reconnus de santé et de sécurité dans un secteur, et octroyés sur demande. Des bonus spécifiques peuvent être accordés aux entreprises rencontrant des problèmes spécifiques et développant des solutions novatrices à ces problèmes. Ces systèmes de bonus peuvent contribuer à traiter les différences entre les secteurs et les tailles des entreprises.

Principes directeurs

Henrik Litske a identifié plusieurs principes directeurs pour l'élaboration de mesures d'encouragement économique concernant les bonnes pratiques de la gestion de l'environnement et de la santé. Il convient dans un premier temps de mettre l'accent sur le développement et la promotion d'approches mieux coordonnées de l'utilisation d'instruments économiques et financiers destinés à améliorer le milieu de travail ainsi que l'environnement externe. Les mesures d'encouragement doivent regarder l'avenir plutôt que se baser exclusivement sur un historique des revendications. Les systèmes doivent être adaptés aux cultures et traditions nationales. ☀

Glossaires

La série des glossaires sur les relations industrielles et l'emploi en Europe s'enrichit par la publication de l'édition autrichienne. Chaque volume couvre les caractéristiques nationales, les principales questions liées aux relations professionnelles et à l'emploi et les termes couramment usités dans chaque juridiction. L'édition autrichienne, préparée par le professeur Franz Traxler de l'université de Vienne, sera disponible en octobre 1999. La série complète de 13 volumes est éditée conjointement par Tiziano Treu de l'université catholique de Milan et le professeur Michael Terry de l'université de Warwick au Royaume-Uni. L'édition luxembourgeoise, préparée par Guy Thomas, est désormais disponible. ☀

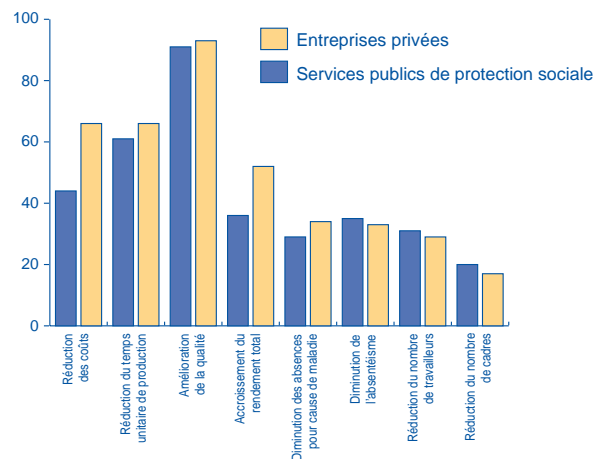
EMAS

Henrik Litske, chargé de recherche, a donné une conférence lors de la première session internationale sur la gestion de l'environnement, la santé et la sécurité, qui était organisée par l'Institut nordique de formation avancée en matière de santé au travail (NIVA), à Eckerö, Finlande, les 8-11 juin. M. Litske a présenté aux participants le système de gestion de l'environnement et d'audit environnemental de l'UE (EMAS), dont la mise en œuvre a été étudiée par la Fondation et documentée dans sa publication - *Design for Sustainable Development - Environmental Management and Safety and Health*.

Un récent rapport dans *Health and Safety* – la revue britannique sur le milieu de travail – analysait en détail les implications de cette publication du point de vue des employeurs et des syndicats. ☀

La recherche en chiffres

Effets de la participation directe dans les organisations recourant à la participation directe (%)



Source : Projet EPOC (Participation directe des travailleurs dans le changement organisationnel)

La présidence finlandaise

Le ministre finlandais du Travail, Sinikka Mönkäre, aborde les points qui seront prépondérants pour son ministère pendant la présidence finlandaise.

Le processus de Luxembourg

Le développement des lignes directrices pour l'emploi pour l'an 2000 se fondant sur les expériences acquises et les conclusions de Cologne sera un point important au cours de la présidence finlandaise. L'évaluation et l'établissement de rapports sur les plans nationaux d'emploi des Etats membres au Conseil européen sont désormais possibles sur la base d'indicateurs communs.

A Cologne, il a été décidé que le Conseil, les organisations du marché du travail, la Commission et la Banque centrale européenne entameraient un dialogue macro-économique sur la croissance économique et l'amélioration de la situation de l'emploi. L'amorce de ce dialogue est l'un des grands défis de la présidence finlandaise. Le gouvernement finlandais a pour principal objectif l'accroissement du taux d'emploi à 70%. Le programme gouvernemental comprend un vaste plan d'action répondant à cet objectif. Les mesures comprennent l'assouplissement de la fiscalité du travail, l'investissement dans la recherche et le développement, l'accentuation de la formation continue, l'augmentation du taux d'emploi pour les travailleurs vieillissants, un niveau élevé de politique active du marché du travail et la prévention de l'exclusion sociale. Le plan national finlandais pour l'emploi de cette année est largement identique au plan de mise en œuvre du programme gouvernemental. Outre l'augmentation du taux d'emploi, l'objectif du plan est la diminution du taux de chômage à 7% en 2003, contre plus de 10% cette année.

Les travailleurs vieillissants

Le programme du nouveau gouvernement finlandais comprend plusieurs objectifs qui visent à améliorer la situation des travailleurs vieillissants sur le marché du travail et à les encourager à rester actifs. En ce qui concerne le développement de la vie active, le gouvernement prépare un programme de recherche et d'action sur la gestion au travail en coopération avec les organisations du marché du travail.

En Finlande, les coûts sociaux des problèmes de la vie active liés au vieillissement sont élevés. La participation à la vie active diminue nettement après 55 ans, en particulier

chez les hommes, en raison, notamment, du souhait de l'employeur de renouveler sa main-d'œuvre en recourant à la sécurité sociale complète. En outre, le travailleur souhaite se retirer de la vie active, en raison de l'accroissement du rythme de travail, des expériences de discrimination fondées sur l'âge et des grands changements de la vie active.

Le développement d'approches intégrées vis-à-vis des demandes de la main-d'œuvre vieillissante dans les politiques publiques des Etats membres sera discuté au cours d'une



Sinikka Mönkäre, le ministre finlandais du travail

conférence importante – Stratégies actives pour une force de travail vieillissante – qui se tiendra à Turku les 12-13 août prochains. La politique sur le temps de travail encourage divers accords sur le temps de travail, l'emploi et la protection du temps de travail. Le programme gouvernemental vise à repousser la retraite anticipée de deux à trois ans et à augmenter le taux d'emploi de la population active. Le programme national pour les travailleurs vieillissants (1998-2002) a pour objectif d'améliorer l'emploi des personnes de plus de 45 ans et de diminuer la retraite anticipée et l'exclusion.

Chômage des jeunes et de longue durée

La Finlande s'est considérablement investie dans la politique d'intervention sur le marché du travail et les services d'emploi publics. Cette année, les mesures actives pour l'emploi couvrent une moyenne de 31% de la main-d'œuvre au chômage. Tous les jeunes ayant achevé des études de type général/professionnel se voient proposer une participa-

tion à des cours de formation professionnelle ou une admission dans un établissement d'enseignement supérieur. Cet investissement dans des mesures actives se reflète clairement dans la réduction du chômage des jeunes et de longue durée. Cette diminution est même plus nette que la baisse générale du chômage.

Néanmoins, les chômeurs de longue durée sont menacés d'une exclusion permanente du marché du travail. Ce "noyau dur" de sans-emploi comprend généralement des travailleurs vieillissants et des personnes peu qualifiées. Leur intégration dans le marché du travail nécessite des mesures nouvelles, voire plus strictes qui doivent être développées dans les secteurs administratifs. Dans ce développement, l'échange international d'expériences est important.

Egalité des hommes et des femmes

La promotion de l'égalité des sexes sur le marché du travail s'inscrit dans la stratégie européenne pour l'emploi. La participation égale des hommes et des femmes à la vie active est l'un des principes majeurs de la vie active finlandaise. Pour garantir ce principe, nous proposons un système public de garderie complet. La Finlande fait montre, par ailleurs, d'une ségrégation relativement forte dans les postes féminins et masculins, et nous devons nous attacher à changer cela. Nous espérons vivement que notre présidence sera le forum de la promotion de politiques qui feront progresser ces questions. ☀

calendrier

9-10 septembre

Séminaire – The Nature and extent of Financial Participation in Europe, organisé par la FEMCVT et la Neijmegen Business School – Université de Leyde. Présentation de Hubert Krieger et Kevin O'Kelly

22-23 septembre

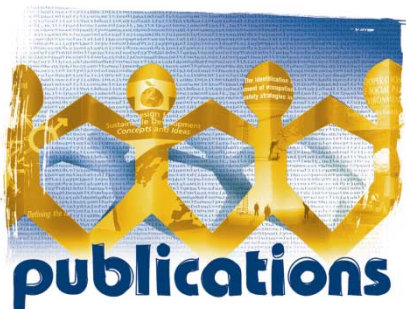
Conférence – Work Organisation and Gender organisée par la FEM - Dublin. Présentation de Hubert Krieger et Kevin O'Kelly

30 septembre – 1er octobre

Conférence – Gender and the European Employment Strategy – Helsinki. Présentation de Wendy O'Conghaile

11-12 octobre

Séminaire – Working Time in Europe - Towards a European Working Time Policy - Helsinki. Présentation de Timo Kauppinen



Publications mentionnées

La gestion d'effectifs vieillissants guide de bonnes pratiques

Existe en EN, DE, ES, FI, FR
Cat. No. SX-19-98-617-**-C

European Employment and Industrial Relations Glossary: Luxembourg

Existe en EN
Cat. No. SY-70-91-012-EN-C
€31

Design for Sustainable Development: Environmental Management and Safety and Health

Existe en EN
Cat. No. SX-17-98-370-EN-C
€28

Economic Instruments for Sustainable Development: Improving the External and Working Environments. Part 1

Existe en EN
Cat. No. SX-18-98-736-EN-C
€18

Direct Participation in the Social Public Services

Findings from the EPOC Survey
Existe en EN
Cat. No. SX-15-98-908-EN-C
€28

New publications

Employment through Flexibility - Squaring the Circle?

Findings from the EPOC Survey
Existe en EN
Catalogue No SX-17-98-491-EN-C
€28

Participating on Equal Terms? The gender dimensions of direct participation in organisational change Findings from the EPOC Survey

Existe en EN
Catalogue No SX-22-99-676-EN-C
€25

Summary of this publication

Existe en EN, available shortly in DE, ES, FR, IT
Catalogue no SX-22-99-539-EN-C

• Vous pouvez commander les publications dont le prix est indiqué chez votre librairie ou dans les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes. (Adresses disponibles à <http://eur-op.int/en/general/s-ad.htm>)

On peut se procurer les publications gratuites à la Fondation ou les télécharger sur le site web de la Fondation <http://www.eurofound.ie/>

Rapport de l'EPOC

La Fondation a publié *Employment through Flexibility - Squaring the Circle?*, un nouveau rapport issu du projet EPOC qui examine en détail le problème de la flexibilité au travail – tant l'approche numérique – la capacité d'une organisation à s'adapter au volume de travail pour répondre aux fluctuations de la demande, que l'approche fonctionnelle – la capacité d'utiliser des services d'employés pour un effet optimal.

Le rapport se base sur les résultats de l'étude de l'EPOC (5 800 directeurs dans dix Etats membres de l'UE) pour étudier la nature et l'importance d'un éventail de stratégies de flexibilité et leur relation avec l'évolution du niveau de l'emploi. Le rapport utilise une analyse bidimensionnelle et multidimensionnelle pour évaluer l'importance relative des différentes mesures de flexibilité, d'innovation et de consultation. Les résultats du rapport soulignent l'importance de l'introduction d'un "faisceau" ou "groupe" de pratiques et d'initiatives qui se renforcent et se soutiennent mutuellement. ☼

Le congrès de la CES

La Confédération Européenne des Syndicats a tenu son 9ème congrès et son exposition statutaires du 29 juin au 2 juillet à Finlandia Hall (Helsinki). Eric Verborgh, directeur adjoint, représentait la Fondation au congrès. L'exposition portait surtout sur trois domaines : les syndicats européens et nationaux, les programmes novateurs de formation et les services commerciaux pour les syndicats.

La Fondation a présenté des publications et procédé à des démonstrations d'EIROOnline. Mia Heikkinen, chargée de recherche, est intervenue pendant la Conférence CES des femmes sur les conclusions du projet de la Fondation sur l'égalité des chances et la négociation collective. ☼

Conférence de l'IREC

La conférence annuelle du groupe IREC (Industrial Relations in the European Communities - Relations industrielles dans les Communautés européennes) s'est tenue au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST-CNRS), à Aix-en-Provence du 20 au 22 mai. Le thème de cette conférence était *Employment Relations: Regulation and Deregulation in Europe (Relations professionnelles: réglementation et déréglementation en Europe)*. La conférence bénéficiait du soutien financier de la Fondation.

Figurant au nombre des orateurs, Kevin O'Kelly, chargé de recherche, a présenté un document – *Work Organisation in Europe - The EPOC Survey (Organisation du travail en Europe - l'étude de l'EPOC)*.

Celui-ci incluait certains résultats récents de l'étude de l'EPOC relative au lieu de travail en ce qui concerne les niveaux d'innovation et la délégation sur le lieu de travail et l'incidence de ces éléments sur l'emploi.

Kevin O'Kelly a déclaré que l'étude révèle de très faibles niveaux d'innovation sur les lieux de travail en Europe, plus de 60% d'entre eux n'enregistrent qu'un faible degré d'innovation voire aucun et seuls 32% présentent des niveaux "intenses" d'innovation. Il a également affirmé que les résultats démontrent que sur les lieux de travail novateurs et où la délégation décisionnelle est l'approche privilégiée par rapport à l'organisation du travail, il existe des signes manifestes d'augmentation de l'emploi.

Lors de la discussion de clôture, Eric Verborgh, directeur adjoint de la Fondation, a évoqué les changements intervenus en Europe au cours des quarante dernières années en ce qui concerne le rôle des partenaires sociaux dans la politique sociale européenne. Il a toutefois déclaré que, selon lui, le contexte national demeure la principale influence quant aux changements dans l'organisation des relations industrielles. ☼

Contact : ciara.doyle@eurofound.ie

communiqué

Communiqué est publié par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Irlande.
Téléphone : +353 1 204 3100,
Télécopieur : +353 1 282 6456.

La Fondation est un organe autonome de l'Union européenne, fondée par le Règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil des ministres de la CE du 26 mai 1975.

Directeur : Clive Purkiss
Directeur adjoint : Eric Verborgh

"Communiqué" est publié dix fois par an. La reproduction du texte publié est autorisée à condition d'en indiquer la source.

Communiqué est gratuit.
Chargée de programme : Brid Nolan
Rédactrice : Felicity Hogan
Original : anglais
Printed in Ireland
EF/99/39/FR